63e ANNEE. — N° 25

MERCREDI 28 FEVRIER 1923

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... } 80 cent
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... }
RÉCLAMES 3e page (— de —)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La France dans la Ruhr : paroles françaises. — La prétendue insolvabilité de l'Allemagne. — Quelques aspects de la résistance germanique. — Le Reich se prépare-t-il à négocier ?

A quelques heures d'intervalle, et avec une concordance de vues qu'il sied de relever, des voix françaises, particulièrement autorisées, se sont élevées pour définir la politique de la France dans la Ruhr.

C'est d'abord le nouveau président du Sénat, M. Doumergue, qui déclare :

La France, jusqu'à ces temps derniers, pour prouver ses sentiments pacifiques, n'avait voulu demander qu'à une politique de conciliation et de patience les moyens de faire exécuter par l'Allemagne le traité de Versailles. Elle s'est aperçue récemment qu'elle était victime de cette politique. Elle a dû alors la remplacer par une autre plus énergique et plus en rapport avec la mentalité allemande. Pour être efficace elle a besoin d'être énergiquement soutenue. Il s'agit de défendre nos intérêts vitaux et notre droit.

C'est ensuite, le sénateur Ch. Chaumet, président du Comité du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, qui définit en ces termes la nature de notre occupation de la Ruhr : « Ni annexion territoriale, ni hégémonie militaire, ni suprématie économique, mais réparations de nos dommages et sécurité de notre pays ».

C'est enfin le président de la République qui résume en quelques traits saisissants le sens de notre action :

L'éclair de la Ruhr a trahi aux yeux du monde les arrière-pensées que nourrissait l'Allemagne. Eloignée de toute pensée de conquête ou d'annexion, mais résolue à s'assurer la sécurité et les justes réparations dues en vertu des traités, la France ne se laissera par rien détourner de son but.

Si l'Allemagne s'est flattée de l'illusion que la ténacité française qui demeura indomptable dans l'enfer de Verdun cèderait sous des difficultés pécuniaires, elle démontre une fois de plus la vanité de sa psychologie. *La France, étroitement unie, tiendra dans la paix comme elle l'a fait dans la guerre aussi longtemps qu'il le faudra.*

Voilà des paroles de Français, et qui définissent excellemment notre politique !

Elles disent notre horreur de la violence, notre refus d'annexion, mais aussi notre ferme volonté d'assurer notre sécurité et les réparations qui nous sont dues.

Il est utile que ces paroles aient été prononcées.

Au moment où les dirigeants de Berlin trompent le peuple allemand sur les intentions françaises et répandent de vaines rumeurs sur des interventions imaginaires, il faut que toute l'Allemagne sache que la volonté française est une, qu'elle sera patiente, mais qu'elle sera inflexible.

⁂

Si la France persiste à réclamer à l'Allemagne les réparations qui lui sont dues et qui ne compenseront que très faiblement les dommages qu'elle a subis, c'est, non seulement parce qu'elle ne peut avec ses seules ressources relever toutes ses ruines, mais aussi parce que l'Allemagne a la possibilité d'effectuer les paiements qu'on lui réclame.

Chaque jour, de nouveaux faits viennent démontrer la solvabilité de l'Allemagne.

Voici un nouveau témoignage : il émane d'un journal américain ; son intérêt n'est pas médiocre à l'heure où la Chambre des Représentants des Etats-Unis est appelée à se prononcer sur diverses motions concernant les affaires d'Europe.

La *New-York Tribune*, dans un article consacré à la situation de l'Allemagne, écrit :

L'Allemagne a accumulé depuis la guerre des richesses considérables qu'elle a soigneusement camouflées. Son industrie s'est développée d'une façon formidable et des profits énormes ont été réalisés par des corporations et des individus. Si l'Etat allemand avait voulu taxer, même modérément, ces profits, le Trésor se serait rempli et aurait pu faire face à tous les besoins financiers pour les réparations. Mais le Reich a suivi la tactique contraire ; *il a tout fait pour donner l'apparence de l'insolvabilité afin de n'avoir rien à verser à la France et aux alliés.*

Pendant l'année 1922, l'Allemagne a produit 525,000 tonnes brutes de constructions navales tandis que les Etats-Unis n'en réalisaient que 119,000 tonnes. Le chiffre de la production allemande de navires marchands représente ainsi, pour cette année d'apparente banqueroute, 25 0/0 de la construction mondiale.

Voilà des faits et qui comptent plus que maints commentaires !

⁂

Le chancelier a fini par obtenir du Reichstag les pleins pouvoirs qu'il lui demandait.

Quelle est la portée de cette loi ou plutôt de cette mesure ?

Le *Temps*, appréciant ce vote, écrit qu'il « constitue un symptôme qu'on fera bien de ne pas négliger ».

Il est manifeste que cette attribution des pleins pouvoirs à un chancelier qui symbolise la résistance à outrance présente au premier abord un caractère inquiétant.

Ce fait sollicite d'autant plus notre vigilance qu'il n'est pas seul de son espèce. En voici un second :

Obligé de s'expliquer devant le Reichstag sur des préparatifs suspects que les communistes avaient révélés, M. Gessler, ministre de la Reichswehr, a tenu, l'autre jour, des propos assez étranges.

Il a fait allusion, notamment, à des négociations qui se poursuivent depuis le mois d'octobre entre le Reich et les différents « pays » allemands.

Ces pourparlers ont trait aux organisations militaires que le traité de Versailles interdit.

M. Gessler a dit que, « vu leur signification extraordinaire, ils ont été conduits personnellement par le ministre de la Reichswehr avec les hommes d'Etat responsables des différents *pays* ».

Autre symptôme caractéristique : le président du conseil bavarois a prononcé à Munich un discours où se trouve le passage suivant :

« Nous aurons encore bien des choses amères à avaler... Le tout est d'être prêts. C'est ainsi que nous entendons consacrer à notre pauvre et chère patrie tous nos sentiments, tous nos actes, toutes nos forces. Elle a besoin de nous tous et elle a le droit d'espérer qu'aucun de nous ne l'abandonnera. »

Commentant ces *symptômes*, notre confrère ajoute :

Quand ce langage s'adressse à une organisation monarchiste et militaire, quand le ministre de la guerre du Reich avoue d'autre part qu'il s'est concerté avec les autres gouvernements allemands, quand le Reichstag abdique au moins partiellement entre les mains du cabinet Cuno, quand la Reichsbank émet en une semaine 450 milliards de marks papier, nous avons bien le droit de dire que l'Allemagne n'a pas l'air de travailler pour la paix. Elle rêve de 1813. Tenons-nous prêts à lui rappeler les réalités d'aujourd'hui.

Oui, soyons prêts à toute éventualité et ne négligeons pas de nous prémunir contre toutes les menaces possibles.

⁂

Est-ce à dire toutefois qu'il faille s'alarmer de ces propos et de ces gestes qui affichent une volonté de résistance ?

Au fond, ils ne sont pas nouveaux : ils continuent des manifestations, sans cesse renouvelées depuis l'armistice.

Certes, ils ne sont pas négligeables ! Mais quelle est leur portée ? Voilà l'essentiel.

Nous l'avons dit : si le Reich se croyait *le plus fort*, il n'hésiterait pas à déclancher *dès maintenant* une resistance sanglante.

Que certains pangermanistes souhaitent malgré tout, en leur for intérieur, une guerre de revanche, ce n'est pas douteux.

Toute la question est de savoir s'ils *peuvent* l'entreprendre, si le peuple suivrait.

Ce qui nous paraît vraisemblable, c'est que le chancelier Cuno poursuit le développement de sa politique de résistance jusqu'au bout.

C'est son intérêt qu'il défend ainsi, comme l'intérêt des grands industriels, encore que l'un d'eux, Thyssen, commence à douter du succès de la résistance.

Mais dans la masse du peuple, il semble bien qu'on ait assez de la situation présente.

Et, de plus en plus, il s'avère que le Reich cherche un médiateur.

La mission officieuse à Londres du député socialiste Breitscheid n'avait-elle pas pour but d'obtenir dans la capitale britannique les éléments d'une solution ?

Voici que l'on parle maintenant à mi-voix d'une médiation nouvelle ; le gouvernement du Reich accepterait, paraît-il, de négocier avec la France et la Belgique par l'intermédiaire d'une personnalité neutre.

Quant à la situation politique du chancelier, est-elle aussi solide qu'il apparaît ?

On parle depuis quelques jours, d'un changement possible de gouvernement, le docteur Cuno ayant porté les choses à un point tel qu'il paraît bien difficile de régler avec lui le conflit dans la Ruhr.

On murmure le nom du prince Max de Bade, qui, récemment encore, faisait des déclarations conciliantes, lesquelles lui ont valu la réprobation de l'Union des militaires allemands.

Le prince Max de Bade fut l'homme de la situation lorsque, tout à coup, en octobre 1918, s'écroula la résistance allemande.

Pourquoi ne songerait-on pas à lui aujourd'hui, où cette même résistance est démontrée vaine ?

En définitive, nous ne pensons pas que la situation s'aggrave : nous inclinerions même plutôt à croire que les tentatives pour intensifier la résistance signifient que celle-ci touche à sa fin et que les dirigeants s'apprêtent à jouer leur dernière carte.

Ce n'est pas à dire d'ailleurs que la France doive paisiblement attendre les événements : plus que jamais de la vigilance et de la fermeté s'imposent !

M. D.

INFORMATIONS

Dans la Ruhr

Les documents saisis à l'Association évangélique de jeunes gens, fixent une date qui serait celle de la mimars, pour un soulèvement général dans le bassin.

A Essen, un de nos détachements d'infanterie a fait irruption dans une maison de la Jagershofstrasse où, depuis le début de la semaine, on avait remarqué de nombreuses allées et venues nocturnes de personnages récemment arrivés dans la ville. L'opération amena la découverte d'un important dépôt de fusils, de revolvers, de cartouches et d'uniformes.

La situation à Mayence

Certains symptômes permettent de croire que la grève des P. T. T. ne durera plus bien longtemps.

D'autre part, on croit savoir que la circulation qui avait été interdite à Mayence, de 9 heures du soir à 6 heures du matin, serait, à bref délai, rendue libre, étant donnés le calme et l'attitude de la population et l'arrêt complet du sabotage.

Bochum, nid de vipères

Les journaux allemands ont annoncé que nous avions arrêté, dimanche, à Bochum, vingt-un conseillers municipaux. Ils ont oublié de dire que nous en avions relâché immédiatement dix-neuf. Cette mesure avait été rendue nécessaire par suite du refus systématique du Conseil municipal de Bochum d'obéir aux ordres de réquisition des autorités militaires. Quatre conseillers municipaux seront expulsés.

Alors que partout ailleurs, à Essen et à Gelsenkirchen, la situation s'est considérablement améliorée, Bochum reste l'endroit où la situation demeure la plus tendue.

Une perquisition a été opérée à la Chambre de commerce de Bochum. On y a saisi de nombreux documents.

Dix fonctionnaires expulsés de Rhénanie

La haute-Commission interalliée des territoires rhénans a décidé, à la date du 20 février 1923, en raison de leur refus d'obtempérer à ses ordonnances et à ses ordres, l'expulsion des fonctionnaires suivants :

Strauss, chef inspecteur des douanes à Mayence ; Welsch, délégué du cercle à Baumholder ; Fritz, directeur du finanzamt de Neustadt Haardt Obertreis, chef forestier à Trèves ; Gatzen, surnuméraire des douanes à Prum ; Dreutz, assesseur à Bitburg ; Scheider, inspecteur du service des logements à Ludwigshafen ; Glotz, chef de gare à Trèves-Central ; Kenzie, chef de gare à Perl ; Rahnert, Buttetier à la gare de Turkismuhle.

Les fonds seront saisis

On annonce qu'à Worms, et dans les villages environnants de cette ville, les cheminots grévistes seraient payés et recevraient des allocations. On ajoute que les sommes d'argent nécessaires pour ces paiements se raient déjà arrivées dans la région.

Les autorités compétentes alliées ont pris des mesures pour saisir à temps, les fonds destinés à soutenir le mouvement gréviste.

A Berlin on persiste à parler de nouveau de médiation

S'il faut en croire les milieux allemands bien informés, le conseil de la Société des Nations ferait avant peu une proposition de médiation à la France et à la Belgique à propos des réparations en général et du problème de l'occupation de la Ruhr en particulier.

On suit en Allemagne, paraît-il, avec le plus grand intérêt, les efforts que l'on prête à la S. D. N.

Dans cet ordre d'idées, on peut encore citer la nouvelle donnée par plusieurs journaux berlinois d'après laquelle une offre de médiation aurait été faite par le président du conseil hollandais.

Comment ils traitèrent nos prisonniers

Deux Alsaciens, MM. Hilz, de Haquenau et Edouard Paulus, de Strasbourg, viennent après de multiples vicissitudes de rentrer d'Allemagne, où ils avaient séjourné ces temps derniers comme chefs d'équipe de la Société chargée d'exhumer nos soldats morts en captivité.

Tous deux ont fait des déclarations aux *Dernières Nouvelles de* Strasbourg, dont nous extrayons le passage suivant :

« Certains des nôtres ont dû être enterrés vivants ; l'un des morts avait les mains au cou, comme une personne qui étouffe ; un autre mort avait eu le crâne scié en deux et l'on découvrit entre les deux parties de la boîte crânienne, une banderole de papier rouge avec cette inscription en caractères imprimés : « Bon pour dix cigarettes. »

En Russie

Un message de Reval signale une rébellion des gardes-rouges du Donetz, qui se plaignent de la nourriture et du traitement qu'ils reçoivent des officiers. Plusieurs commissaires du peuple auraient été massacrés.

Mackensen organiserait une armée

Suivant une information de Reval, le maréchal allemand von Mackensen est actuellement à Moscou pour organiser une armée composée en majeure partie de prisonniers de guerre allemands et autrichiens.

Un nouveau groupement nationaliste à Angora

On annonce la formation à Angora d'un nouveau groupe, qui s'appelerait le groupe de l'Indépendance. Ce groupe gagnerait rapidement des adhérents, spécialement dans les milieux militaires. Un des principaux points de son programme serait d'exiger le rejet de toute concession par la Turquie, qui serait contraire au pacte national.

Une protestation grecque contre les armements turcs

Le gouvernement grec a adressé une note aux alliés dans laquelle il se plaint que les Turcs violent l'armistice de Moudania en transportant, par Radosto, des armes et des munitions de Constantinople et d'Asie-Mineure en Thrace orientale, où ils lèvent des recrues.

Mariages royaux

Dans les milieux diplomatiques et aristocratiques on parle beaucoup de prochaines fiançailles entre la princesse Mafalda, seconde fille du roi et de la reine d'Italie, avec le prince héritier de Belgique, le duc de Brabant.

Tirages financiers

Le n° 123.361 gagne 200.000 fr.
Le n° 96.840 gagne 10.000 fr.
Dix n°s gagnent chacun 1.000 fr.
1.400 n°s sont remboursables au pair.

Chambre des Députés

Séance du 26 février 1923

La Chambre adopte le projet portant création d'un livret agricole de prévoyance. Ce livret est destiné à constater les versements effectués par leurs titulaires en vue de la constitution d'une rente viagère et de l'assurance d'un capital en cas de vie ou en cas de décès.

La Chambre discute le projet des douzièmes provisoires, applicables au mois de mars 1923. L'ensemble du projet est voté par 477 voix contre 63.

La Chambre discute le projet de douzième pour le mois de mars relatif au budget des dépenses recouvrables ; ce projet est voté.

CHRONIQUE LOCALE

ACCIDENT A PRÉVENIR

De tous les points de la région, on se plaint du mauvais état des routes ; dans la ville, on geint sur la saleté des rues. Que ce temps de pluie continue et on n'a pas fini de se plaindre, de geindre !

Le service de la voirie qui inspecte partout et qu'on ne voit nulle part, doit être sur les... dents, et sera bientôt sur le flanc si les pluies persistent.

Cahors ne peut pas être nettoyé tout à la fois et si deux coups de balai sont donnés à la Barre, on ne peut pas en donner 3 coups à St-Georges, et même un seul dans les rues les plus passagères de Cahors.

Car il faut remarquer, disait jadis, quelqu'un qui a tout le temps pour circuler à travers la ville, ce sont les rues les plus passagères qui sont le plus vite sales !! Il y avait un remède, ajoutait-il, à cela : il n'y avait qu'à emprunter une autre voie. Ce quelqu'un-là a presque fait son chemin ; il eut été dommage qu'il en fût autrement !

⁂

Il y a une autre question qui pourrait bien réserver de désagréables surprises à ceux qui sont responsables de l'état actuel des choses.

Il paraît, et chacun peut le voir, que le mur de clôture du Couvent de la Miséricorde, en bordure de la rue de la Banque est destiné, un de ces quatre matins, à s'écrouler.

Les meilleurs techniciens l'affirment, et leur affirmation mérite d'être prise au sérieux.

Le service de la voirie est tout désigné pour procéder à une enquête et à prendre toutes mesures pour empêcher une catastrophe.

Mais peut-être que le service de la voirie ne croit pas aux affirmations des techniciens ; et puis, il a fait le nécessaire. Il a plaqué en certains endroits du mur, de gros fers pour consolider ce mur.

Quand celui-ci s'écroulera, le service de la voirie arrivera avec pelles et brouettes pour ramasser les matériaux écrasés. Et puis, il fera reconstruire le mur.

Souhaitons que si un jour — et ça arrivera — le mur en question s'écroule, il n'y ait aucune victime : de malheureux passants pourraient bien, en effet, se trouver là au moment de l'accident. Mais, rassurons-nous : il n'y aura pas le service de la voirie parmi les victimes. Il va le moins souvent possible dans cette rue, par peur d'être accidenté, sans doute : et voilà pourquoi la rue de la Banque n'est jamais entretenue de convenable façon !

LOUIS BONNET.

NOS MORTS

Lundi matin est arrivé en gare de Cahors, un fourgon funèbre contenant les corps de plusieurs soldats morts pour la France.

Un seul était pour Cahors : c'était le corps du jeune Demeaux, caporal au 159e alpins, fils de l'excellent et sympathique entreposeur des tabacs de Cahors.

A l'ouverture du fourgon, les honneurs furent rendus avec le cérémonial habituel.

Le cercueil du jeune Demeaux fut remis à la famille et la cérémonie de la réinhumation eut lieu à 9 h. 1/2.

Un nombreux public a suivi le char funèbre au cimetière, où M. Chéry, professeur au lycée Gambetta, adressa le dernier adieu à son ancien élève, Demeaux.

Le caporal Demeaux n'était pas seulement élève du Lycée Gambetta, il fut le mien pendant plusieurs années ; c'est donc pour moi, un double devoir de lui adresser un dernier adieu.

Comme ses 137 camarades, morts pour la France et inscrits au Tableau d'Honneur de notre Lycée, Demeaux était parti plein d'enthousiasme, confiant dans la Victoire du Droit et de la Justice sur l'Iniquité, la Force et la Barbarie ! Hélas ! il n'a pu assister au triomphe final et joindre ses cris d'allégresse aux nôtres ; il n'a pas entendu le carillon joyeux des cloches annonçant la bonne nouvelle. Il n'a été que l'instrument glorieux de la première heure. Blessé à mort, c'est sur un grabat d'ambulance que, sans regrets et le sourire aux lèvres il a fait à la Patrie le sacrifice de sa jeunesse et de son avenir : Gloire à lui !

Mais la Mort ne devait pas se contenter d'une seule victime dans cette famille ; elle allait frapper plus cruellement encore. C'était en Champagne, à cette position de B. 16, si bien connue des Quercinois, sur les bords du Karson, parsemés et bordés de croix de bois. Un matin, je ramenais aux fils de fer un prisonnier qui devait me donner des renseignements sur la tranchée d'où sa patrouille était sortie. Un heureux hasard voulut que j'y visse le capitaine Clarissou, mon ancien élève, lui aussi, de ce cours d'allemand du 7e de ligne, préparatoire à l'Ecole de Guerre. Rapidement nous échangeons une poignée de main après quelques paroles, puis nous nous dirigeons, chacun vers la tranchée assignée. Un instant plus tard, l'ennemi déclanche un tir d'artillerie ! Il me semble encore entendre le bruissement des obus à ailettes et les minenwerfer décrivant leurs trajectoires sinistres au-dessus de nos têtes et accumulant victimes sur victimes. Je ne tardais pas à reconnaître parmi elles le corps déchiqueté du brillant officier qui venait de me quitter.

Capitaine Clarissou ! Caporal Demeaux ! frères vous étiez ; c'est en frères d'armes que vous êtes tombés pour la France. Je salue votre mémoire et j'adresse à votre famille la nouvelle expression de ma profonde douleur.

Nous adressons à MM. et Mme Demeaux, à Mme Clarissou, à la famille nos sincères condoléances.

Armée territoriale

M. Lamarque, lieutenant de réserve au 7e d'infanterie est nommé lieutenant de territoriale au 18e.

Enregistrement

Notre compatriote M. René Lambeuf, ancien élève du lycée Gambetta, inspecteur de l'enregistrement à Cahors, vient d'être appelé à l'emploi de chef du contentieux au ministère des finances (enregistrement).

Ce poste de confiance auquel il vient d'être appelé montre en quelle estime est tenu notre distingué compatriote auquel nous adressons nos sincères félicitations.

⁂

M. Sarrazin, inspecteur-adjoint de 1re classe dans la Gironde est nommé inspecteur de 2e classe à Cahors, en remplacement de M. Lambœuf.

Magistrature

M. Balmary, procureur de la République à Figeac, est nommé en la même qualité à Montauban.

⁂

M. Tiffon, substitut à Agen, est nommé procureur de la République à Figeac.

M. Tiffon a été, il y a quelques années substitut à Cahors. Ajoutons que M. Tiffon, par son mariage, est devenu un de nos compatriotes.

Nos félicitations.

Justice de paix

M. Bernès, juge de paix à St-Céré, est nommé à Lavardac.

M. Bex, juge de paix de Bretenoux, est nommé à St-Céré.

Lettre de félicitations

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser une lettre de félicitations à M. Cossoul, secrétaire de la mairie de Prayssac, pour le zèle qu'il n'a cessé de déployer dans son travail de recensement de la population en 1921.

Nos félicitations.

Enseignement primaire

L'Inspection Académique nous communique la note suivante :

Les institutrices et les instituteurs qui désirent être admis à la retraite et cesser leurs fonctions le 1er octobre prochain, sont priés d'adresser immédiatement leur demande à l'Inspection Académique par l'intermédiaire de leur inspecteur.

Aucune demande ne pourra être acceptée après le 10 mars.

Les petites coupures

Le public est informé que les coupures qui n'ont plus cours sont celles de Libourne, Béziers, Perpignan, Amiens, Mulhouse, Metz, Strasbourg, Remiremont, et des Ardennes.

Dîner des Anciens Elèves du Lycée Gambetta

Pour leur première réunion de 1923, les anciens élèves du lycée Gambetta avaient été conviés à la Taverne Russe par une invitation qu'illustrait, admirablement évocatrice,

une vision du vieux lycée due à notre camarade Montal-Despeyroux. Invités avec cette élégance artistique, nos camarades ne pouvaient que répondre avec le plus vif empressement et, de fait, le dîner du 27 janvier fût, par le nombre des convives, l'un des mieux réussis.

Les dîners des anciens élèves du lycée ne comportant aucune préséance, je citerai les noms des convives en faisant simplement le tour de la table, où nous reconnaissons MM. Marre, Pierre Besse, Lafon, Alaniau, Lacaze, Baudru, Labie, Dr Cayla, Chaumon, Frézal, Grossot, Cazes, Faurie, Magot, C. Autefage, H. Autefage, Dissès, Monsou, Lacan, Labro, Costes, Albert, Passols, Puech, Poletti, Carle, Calméjane-Course, Trémollière, Quercy, Dr Bonnave, Périé, Miquel, Conseiller général, Frézals, Crocy, Henry, Elie Héreil, Emile Delmas, Député, Emmanuel Aegerter. Despeyroux, Paul Vayssié, Fréjaville, Herrewyn.

Ajoutons que le menu excellent fit apprécier le choix de la Taverne Russe.

Cette réunion périodique, instituée depuis plus d'une année, devient une très heureuse tradition, tradition que nous souhaitons voir suivre fidèlement, car elle permet à de nombreux camarades, absorbés par leurs quotidiennes occupations, de se retrouver de temps à autre et de raviver les souvenirs qu'ils gardent de leur vieille Province.

Excusés : MM. Crabol, Vinel, Vidal, Triaire, Calvet, Vilas, Houssard.

Un ex-potache.

Syndicat d'Initiative de Souillac

Ainsi que nous l'avons annoncé, vendredi 23 février, à 21 heures, salle du Théâtre, s'est tenue une intéressante réunion en vue de la constitution dans notre localité d'un Syndicat d'Initiative de Tourisme.

47 personnes y étaient présentes ou représentées, sous leur signature. Après les explications de M. Bruel, les exposés si judicieux et si persuasifs de MM. Orliac, Conseiller général du Lot, Président de l'ancien Syndicat de Cahors et du Quercy et Grangié, Président de la Société d'Etudes du Lot, Délégué du Touring-Club de France, l'Assemblée a unanimement décidé la constitution d'un Syndicat local.

En conséquence, elle a désigné comme membres du Comité d'Administration : MM. Hébrard, Manhes, Lascoux Albert, Dr Lascoux, Delmas, Bouzat, Camille, Bedène Marcel, Sanfourchi, Thibault, Rocrais, Salvan, A. Brizac, Ch. Bruel.

Le Comité lui-même a élu comme Bureau :

Président : M. Ch. Bruel.
Vice-présidents : MM. le Dr Lascoux, Ch. Delmas.
Secrétaire: M. Salvan.
..*Trésorier* : M. Manhes.

Enfin l'Assemblée s'est réjouie d'avoir vu Souillac choisi comme siège du Congrès des groupements touristiques du département qui doit se tenir le 4 mars prochain ; elle a délégué pour l'y représenter deux de ses membres : MM. Bruel et Bizac.

Nous applaudissons sans réserves à cette initiative. Nous souhaitons à ce Syndicat longue vie. Si l'esprit qui a semblé présider à sa formation est maintenu, nul doute que son œuvre ne soit des plus profitables aux intérêts de notre ville et de notre région si fertile en curiosités, si attrayante au point de vue touristique.

Syndicat des bouchers

Les bouchers et charcutiers du département du Lot sont priés d'assister à la réunion du Syndicat qui aura lieu le 1er mars à 14 heures à Cahors, au Café de la Promenade.

Réseau téléphonique

M. de Monzie, sénateur, vient d'être avisé par le sous-secrétaire d'Etat des Postes que le programme départemental d'extension du réseau téléphonique pour 1923, proposé par M. Laffon et adopté par le Conseil général du Lot, venait enfin d'être approuvé par l'Administration Centrale, après avoir été gravement compromis pendant un temps. Les démarches de nos parlementaires ont été cette fois encore opérantes.

Monument Bourseul

M. Steeg, Gouverneur général de l'Algérie, vient d'aviser M. de Monzie qu'il allait adresser au nom de l'Algérie une souscription de 500 fr. au Comité Bourseul.

Comité national de l'enfance

Le Comité National de l'enfance vient de décider la création à Cahors d'une Section dont le Président sera M. de Monzie et le Secrétaire, M. l'Inspecteur de l'Assistance publique.

Obsèques

Lundi matin ont eu lieu les obsèques de M. Cambrouse, ancien capitaine, représentant de commerce décédé à Cahors, en son domicile, rue Blanqui.

De nombreux amis assistèrent à la levée du corps et suivirent le convoi funèbre jusqu'à St-Georges. Le corps fut transporté à Boisse où a eu lieu l'inhumation.

Avant la dislocation du cortège, M. Rames, au nom des officiers de complément, a, en quelques paroles émues, adressé le dernier adieu au capitaine Cambrouse qui avait fait la campagne de 1914-1918.

Nous adressons à Mme Cambrouse, à son fils, à la famille nos vives condoléances.

Œuvre d'art

A la demande de M. de Monzie, Sénateur Maire de Cahors, M. Gustave Geffroy, l'éminent directeur des Gobelins, a bien voulu envisager de faire exécuter dans la série des tapisseries consacrées aux provinces et villes de France, un carton pour Cahors et le Quercy.

Déjà ont été achevées la Bretagne, de Raffaëlli, la Bourgogne de Anquetin, Toulouse de Racheu, Paris de Willeta.

C'est pour notre province l'espoir d'un grand honneur d'art.

Théâtre municipal

C'est samedi prochain, 3 mars, qu'aura lieu, au Théâtre Municipal, la représentation de **WERTHER** que nous avons annoncée.

Les organisateurs, nous affirme-t-on, n'ont rien négligé pour assurer à cette soirée la plus complète réussite.

Le rôle de **WERTHER** sera tenu par le ténor Saldoux, de l'Opéra-Comique, et non par M. Bénazet ainsi qu'il a été indiqué par erreur sur les affiches.

Orchestre, direction G. Barreau.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

Pourquoi faut-il qu'une pluie diluvienne ait retenu les Cadurciens loin des touches du Stade « Lucien Desprats » ? Un peu de courage eut suffi aux nombreux supporters habituels, et ils en auraient été bien récompensés, car après 3 heures, un joli soleil est venu égayer le spectacle, et deux belles parties ont été âprement disputées, toutes deux plaisantes et instructives.

A 2 heures, M. Pasquier siffle le coup d'envoi et le match FIGEAC-CAHORS commence, match rempli de péripéties émouvantes qui ont mis successivement en valeur les qualités défensives des deux équipes. Cahors a néanmoins assez nettement dominé et s'est assuré le meilleur par 3 essais non transformés, le premier en 1re mi-temps, les deux autres pendant la seconde. Nos équipiers ont joué avec cœur et ont mené le jeu avec une rapidité telle qu'elle leur valut la victoire. CAHORS battit FIGEAC par 9 à 0.

Puis ce fut le match FUMEL (2) contre AVIRON (2). Nous ne pouvons ici que regretter l'absence de notre public habituel, non pour nous-mêmes, mais pour son plaisir et sa joie. Il fut en effet rarement donné de voir un jeu plus rapide, mieux agencé, des attaques fulgurantes des trois-quarts, des touches longues et courtes avec combinaisons parfaitement amenées se succédant à toute allure. Bref, ce fut un des plus beaux matches qui se soient déroulés sur notre terrain. La 2e équipe que le public Cadurcien a trop souvent délaissée se permit avant-hier une superbe démonstration de rugby. Elle fut applaudie à tout rompre par les intrépides qui avaient bravé l'inclémence du ciel. La Commission lui adresse ses félicitations. Elle triomphe aisément d'un adversaire redoutable par 28 à 0, n'est-ce pas là le meilleur éloge ?

⁂

L'entraînement de la 1re équipe aura lieu mercredi à 8 heures 1/2. Celui de la 2e équipe aura lieu cette semaine au jour choisi par son capitaine.

Gendarmerie

M. Soulé, gendarme à Verdun, est nommé à Sousceyrac (Lot).

Adjudication

Le 25 mars, à 10 heures, il sera procédé à la Mairie de Cahors à l'adjudication des travaux d'appropriation de l'Ecole primaire supérieure de garçons de Cahors.

Cette adjudication aura lieu par corps d'état, en 9 lots.

Terrasse et maçonnerie	94.023 56
Charpente et couverture	54.041 97
Plâtrerie	24.041 62
Menuiserie	9.798 32
Serrurerie	20.700 57
Fumisterie-marbrerie	1.172 50
Plomberie-zingage	12.094 »
Peinture-vitrerie-tenture	9.643 41
Matériel scolaire et d'internat.	48.038 90

Les Droits des Ascendants

Nombreux sont les parents ou grands parents des militaires ou marins morts pour la France au cours des opérations de la guerre ou antérieurement à la guerre qui ignorent encore quels sont leurs droits.

Il en est de même des victimes civiles de la guerre, des ascendants de mobilisés en usine ou de détachés à l'agriculture, d'employés de l'Etat, du personnel du service de santé, de marins du commerce, de militaires étrangers, etc...

Il a donc paru nécessaire de grouper, en un volume facile à consulter, toutes les lois, décrets, arrêtés, circulaires, décisions ministérielles, etc... touchant aux droits des ascendants.

« **Les Droits des Ascendants** » tel est d'ailleurs le titre de cette publication sans précédent dont la place est marquée dans chaque foyer atteint par la guerre. D'une documentation précise suivie de commentaires et d'indications pratiques, chacun y trouvera tous renseignements utiles et de ce fait sera fixé rapidement, officiellement et définitivement sur « ses droits ».

La Fédération des Pères et Mères qui vient d'éditer cet ouvrage, le fait parvenir à toute personne qui lui en fait la demande accompagnée de la somme de *CINQ francs soixante*.

Toutes les commandes doivent être adressées au siège central de cette Fédération : 9, rue Dulong, Paris, 17e.

Il ne sera fait aucun envoi contre remboursement.

PRIX DU GAZ

La Compagnie du Bourbonnais — **Usine à Gaz et Electricité de Cahors** — a l'honneur d'informer sa clientèle qu'en conformité des accords intervenus entre elle et la ville de Cahors, le prix du gaz, pour la période 1er Mars - 31 Août 1923, est fixé à 0 fr. 615 le mètre-cube.

“LE CHEIK”

Au PALAIS DES FÊTES

(demain mercredi, 1re présentation)

Toute la ville ira voir *Biskra* et ses palmiers, les couchers du soleil sur la mer de sable, la galopade dans le désert et le roman d'amour qui se déroule parmi les splendeurs barbares, dans tout le mysticisme de l'Islam avec toute la poésie et la musique de l'Orient.

Orchestre : **Direction G. BARREAU**

Cabrerets

Découverte d'ossements humains. — Ces jours derniers, M. Gros, ferblantier à Cabrerets, procédant au terrassement d'un jardin, qu'il possède dans le bourg de Cabrerets depuis une dizaine d'années environ, en vue de la construction d'un hangar, jardin surplombant la voie publique, a mis à nu le squelette d'un homme de taille moyenne, enfoui à environ 1 m. 50 de profondeur.

Il ne paraît guère possible de préciser l'époque où l'inhumation a pu se faire, mais tout porte à croire qu'il y a de très longues années. Dans tous les cas, les personnes les plus âgées de la commune ne se rappellent pas d'avoir eu connaissance d'aucune disparition de personne dans la commune de Cabrerets.

M. le maire a fait transférer ces ossements dans un coin du cimetière de la commune et a prévenu M. le procureur de la République de cette découverte.

Foire. — Notre foire du 21 février a été très animée. Beaucoup de marchands et nombreuses transactions sur tous les marchés.

Bœufs de travail, de 3.000 à 3.500 fr. ; bœufs ordinaires, de 2.500 à 3.000 fr. ; brebis avec agneaux, de 150 à 170 fr. ; brebis seules, de 90 à 110 fr. ; antenaises, de 100 à 130 fr. ; porcelets, de 200 à 250 fr., selon grosseur.

Poules, 3 fr. la livre ; œufs, 3 fr. 50 la douzaine.

Beaucoup de jardinage, bientôt enlevé à un bon prix.

Limogne

Marché. — Le marché de vendredi 23 février, dérangé par la pluie, n'a pas eu son importance habituelle.

Truffes apportées : 450 kilos, toutes vendues de 20 à 24 fr. le demi-kilo, suivant grosseur et qualité ; noix, de 40 à 45 fr. l'hectolitre ; cerneaux, de 5.25 à 6 fr. le kilo.

Halle : pas de blé ; maïs, de 52 à 55 fr. l'hectolitre ; avoine, de 34 à 36 fr. les 50 kilos ; pommes de terre, 20 fr. le sac.

Poulets, 3. 50 ; dindons, 3. 25 ; poules, 2 fr. ; lapins domestiques, 1. 50, le tout la livre ; fromages du pays, 1.80 la douzaine ; œufs, 3. 50 la douzaine.

St-Matré

Foire. — Quoique contrariée par le temps pluvieux de la matinée, notre foire du 20 février a été très importante.

Sur le foirail aux bestiaux bien approvisionné, il y avait une légère hausse sur les cours précédents.

Gros bœufs de travail, de 3.000 à 3.800 fr. ; bœufs moyens, de 2.500 à 3.200 fr. ; bouvillons, de 1.500 à 2.500 fr. ; porcs, de 310 à 330 francs les 50 kilos, poids vif.

Volaille, de 2 fr. 50 à 3 fr. 50 le demi-kilo ; œufs, 4 fr. la douzaine.

Beaucoup de jardinage vendu à des prix très élevés.

Bonne foire pour le commerce local et pour les étalagistes, qui ont dû faire de bonnes recettes.

Prayssac

Restauration de la mairie. — Les importants travaux de restauration qui s'exécutent actuellement à l'immeuble de la mairie sont activement menés.

L'entrepreneur qui dirige lui-même les travaux tient à donner satisfaction à la municipalité et fera l'effort nécessaire pour que tous les travaux soient terminés à la date indiquée.

Dès que la restauration de l'immeuble sera achevée, elle donnera une tournure de construction neuve au premier bâtiment de notre cité. Il est donc certain que l'inauguration de la vaste salle des séances du conseil municipal pourra avoir lieu dans les premiers jours du printemps prochain.

Figeac

Tribunal. — Audience correctionnelle du 24 février.

Une affaire de coups et blessures est renvoyée à huitaine.

Pour entrave à l'exercice du Culte, le nommé D. P., de Saint-Félix, est condamné à 25 francs d'amende avec sursis.

Accident. — Le jeune A. D., de Figeac, s'est fracturé une jambe en jouant au football sur le terrain du Radey.

Course pédestre. — Dimanche 11 mars, course pédestre de jeunes gens.

Départ à 8 heures du matin au foirail. Trajet : La Santat, Le Grial, Cayrol, la plaine de Planioles et retour par la route nationale et le foirail.

Se faire inscrire avant le mercredi 7 mars, chez M. Bro, libraire, boulevard Gambetta.

Cajarc

Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni dimanche 25 février, à 14 h. 30, en session ordinaire, sous la présidence de M. Bramel, maire.

Le conseil approuve les comptes de l'assistance médicale et diverses demandes d'assistance.

Le morceau saillant de la séance était la question de l'éclairage électrique de la ville.

M. Munier qui assiste à la séance avec M. Joulie, ingénieur-électricien à Toulouse, propose la substitution de ce dernier à M. Merlin, son associé, que son état de santé oblige à se retirer.

Le conseil, sur la proposition de son président, après explications avec MM. Munier et Joulie, considérant que ce dernier offre en plus des capacités financières de M. Merlin, celles techniques de l'ingénieur, approuve à l'unanimité la substitution de M. Joulie à M. Merlin et décide que la concession est accordée à MM. Munier et Joulie.

Ces derniers s'engagent à déposer dans le délai de quinze jours à la préfecture le cahier des charges et les pièces nécessaires et à poursuivre les travaux avec la plus grande activité.

M. Maillebiau présente un devis pour le portail du cimetière qui a été accepté.

La séance est levée à 15 h. 30.

Montfaucon

Affaire de mœurs. — Sur plainte anonyme, une instruction est ouverte pour outrages aux bonnes mœurs contre un nommé C..., domicilié à Montfaucon.

M. le juge d'instruction s'est transporté le vendredi 23 courant, dans le canton de Labastide-Murat en raison de la gravité des faits, pour procéder à une enquête sur place, dont nous ignorons les résultats.

De nombreux témoins ont été interrogés à Labastide-Murat et à Montfaucon.

Violente bourrasque. — Au cours d'une violente bourrasque, survenue vers 14 heures, samedi dernier 24 février, la sapine construite pour élever les matériaux à hauteur convenable au nouveau bâtiment qu'on édifie à la station sanitaire, s'est effondrée et brisée.

Les dégâts sont purement matériels.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 36.

EN ALLEMAGNE

Le chancelier en voyage

De Berlin : Le chancelier Cuno fera prochainement un voyage en Allemagne du Sud. Il sera dimanche à Munich et lundi à Stuttgart.

Les socialistes allemands sont inquiets

De Berlin : Le parti socialiste unifié, section de Berlin, a tenu une séance extraordinaire au cours de laquelle la question de la Ruhr et l'activité des organisations nationalistes illégales ont fait l'objet d'une longue discussion.

Otto Wels, président du parti, a déclaré qu'il était regrettable que le ministère de la Reichwer, oubliant ses devoirs envers la République, favorisât la propagande nationaliste et réactionnaire.

⁂

Conseil des ministres

Ce matin a eu lieu un Conseil des ministres à l'Elysée. On s'est longuement occupé de la Ruhr.

⁂

Le sénateur Borah en Russie

De Berlin : L'agence bolcheviste Rosta annonce que le sénateur américain Borrah a entrepris un voyage d'études en Sibérie.

Après avoir visité l'ancienne république d'Extrême-Orient, Borrah passera quelques semaines à Moscou.

⁂

Les Turcs sont divisés

De Londres : Selon le *Morning Post*, de sérieuses difficultés se préparent en Anatolie en raison des efforts faits par l'opposition, de plus en plus grande à Angora, en vue de chasser Mustapha Kemal du pouvoir. Ismet pacha aurait menacé de démissionner si sa politique n'était pas approuvée.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame DEMEAUX et Madame CLARISSOU remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister à la réinhumation du corps de

Monsieur Raymond DEMEAUX

Caporal au 159e Alpins

REMERCIEMENTS

Madame veuve François CAMBROUSE; Monsieur André CAMBROUSE, sergent au 42e génie à Mayence, son fils, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister à la levée du corps de

Monsieur François CAMBROUSE

Capitaine en retraite
Représentant de Commerce

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Berthe BOUZERAND ;
Monsieur et Madame Marius BOUZERAND, à Alger ;
Monsieur et Madame René BOUZERAND, à Alger ;
Monsieur et Madame Ives BOUZERAND, à Oran ;
Monsieur et Madame BOUZERAND et leur famille à Nantes ;
Les familles MAZARS, BÉDÉ, POUJADE, VAYSSIÈRE, PÉGORIÉ, CAYLA, PUECH, HAEN, GASTON et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme Fany BOUZERAND
Née MOLINIER

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : M. DAROLLE.

HERNIES

LA GUÉRISON certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse pelote à compression souple de **M. GLASER le grand Spécialiste de Paris, 44, boulevard Sébastopol** (anct no 63). Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps Médical, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

EN VOICI DES PREUVES :

Nous autorisent à publier leur nom :

M. CAPGRAS J., charron, à St-Paul-d'Espis (T.-et-G.), hernie guérie.

M. BAYLE P., à Pestillac, par Montcabrier (Lot), hernie guérie.

M. CASSAGNE J., à Angayresques, par Séverac le Château (Aveyron), hernie guérie

M. LATOURELLE J., à la Mothe de Condat, par Fumel (L.-et-G.), hernie guérie.

M. BEYNE E., à Aynac, par Gramat (Lot), enfant hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, **M. GLASER** invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à :

CAHORS, jeudi 1er mars, Hôtel de l'Europe.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE
Grossesse, Obésité
Matrice, Déplacement des Organes
TRAITÉ de la HERNIE franco sur demande

REMPLACEZ

l'extrait de quinquina par la Quintonine. Un flacon versé dans un litre de vin de table donne un excellent vin fortifiant. Le flacon de Quintonine, 2 fr. 75.
Pharmacie Orliac à Cahors.

COOPÉRATIVE MILITAIRE

Tous les jours, arrivages de **poissons de mer, moules, huîtres, crabes.**

On vend à tout le monde

TRICOT A LA MAIN

Bonneterie pour Dames et Enfants

Mme veuve DEMARS
69, boulevard Gambetta

A VENDRE

1 coupé, 2 landaus, 1 vis-à-vis et 1 omnibus

S'adr : **GUITTARD, rue St-André, N° 1, CAHORS**

AVIS

La LABORIEUSE, place de la Halle

Tous les jours arrivages de poissons de mer et coquillages

PRIX MODÉRÉS

VINS du ROUSSILLON & CORBIÈRES
Maison TRAIMOND, RIVESALTES (Pyr.-Or.)
Des Représentants sérieux auprès Clientèle Bourgeoise sont demandés

A Vendre DEUX FOUDRES ovales

Contenance 15 hectos chacun environ
A l'état neuf
S'adresser : **ALLAYRANGUE, vins** à YTRAC (Cantal)

Marche de La Villette

26 Février 1923

ESPÈCES	ENTRÉES	RENVOI	PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif — 1re qual.	2e qual.	3e qual.
Bœufs.... Vaches... Taureaux.	5.950	772	2,50	2,30	1,90
Veaux....	2.080	153	4,50	4,25	3,75
Moutons..	16.126	890	4,50	4,25	4,00
Porcs.....	2.694	»	6,60	6,40	6,00

OBSERVATIONS. — Vente difficile sur les bœufs et veaux, facile sur les moutons et porcs.

L'Affaire Froideville

PAR

André THEURIET

de l'Académie Française

DEUXIEME PARTIE

IV

— Oh ! cela n'est rien encore, je suis habitué à ces coups de boutoir ; d'ailleurs, c'est Couturier qu'on fustige sur mon dos, et je conviens que son rapport ne valait pas le diable. Non, ce qui me navre, c'est que quelqu'un de chez nous, un faux frère, un traître ! a fourni déloyalement à la partie adverse des armes contre nous. C'est grâce à une indiscrétion commise dans nos bureaux que le ministre a été mis en mesure de nous donner sur les doigts. La Fresnais, ajouta Perceval après avoir pris un temps et coulé un regard oblique dans la direction de son protégé, vous qui êtes au courant des rumeurs des couloirs, tâchez donc de vous enquérir adroitement de la façon dont les choses se sont passées. Je serais aise de connaître l'auteur de cette indiscrétion !

— Mon Dieu, monsieur Perceval, répliqua doucement La Fresnais, puisque cette affaire vous tient au cœur, je puis bien vous dire ce que j'en sais. L'enquête que vous désirez se trouve toute faite. D'après quelques mots d'une conversation que j'ai entendue, il y a deux jours, chez M. Dubrac, j'ai lieu de penser que les renseignements ont été fournis aux journaux et à la partie adverse par M. Marly.

— Marly ! s'écria Perceval ; en effet, c'est lui qui a dépouillé le dossier et préparé le rapport auquel on a substitué celui de Couturier. Mais quel intérêt aurait pu pousser cet agent à trahir ainsi le secret professionnel ?

— Un intérêt assez vif et d'un ordre tout intime, insinua La Fresnais avec un petit rire faux. M. Marly est amoureux fou de Mlle Sombernon, et cette demoiselle est précisément cette partie adverse à laquelle les renseignements devaient profiter.

Perceval demeura un instant pensif.

— Amoureux ? reprit-il ; d'où le savez-vous ?

— J'ai rencontré, plusieurs fois, Mlle Sombernon et M. Marly se promenant en tête-à-tête. La jeune fille est remarquablement jolie et ils paraissaient fort épris l'un de l'autre. J'ai même appris par un de nos commis qu'on les a vus ensemble dans les bois de Compiègne, pendant les fêtes du 15 août.

Le chef des Instances s'était de nouveau plongé dans une profonde méditation. La révélation de La Fresnais éclairait la situation. Perceval se souvenait maintenant d'avoir entendu Dubrac vanter en termes lyriques la beauté de Mlle Sombernon. Ainsi, le jeune Marly se mêlait activement de contrecarrer les projets de M. d'Entrevernes ? Bonne affaire ! On pourrait jeter ce rédacteur amoureux en holocauste au secrétaire des commandements. On enverrait ce tourtereau roucouler dans un poste en province !

— C'est bien ! s'exclama-t-il sévèrement, je tirerai tout cela au clair, et, si vous ne vous êtes pas trompé, je proposerai à M. le directeur général de sévir. Ainsi, c'est chez M. Dubrac que ce complot a eu lieu ? Je m'étais toujours douté que le coup partait de là ! Voyons, ne soyez pas si chiche de vos paroles, La Fresnais. Plus de détails, mon ami, plus de détails ! Comment avez-vous surpris cette conversation ?

La Fresnais raconta par le menu tout ce qu'il avait entendu chez son chef et il n'oublia pas d'insister sur l'accent triomphant avec lequel Dubrac avait annoncé à ses amis que le secrétaire général lui avait promis la succession du sous-directeur Pécoul. En entendant cette dernière confidence, Perceval pâlit et se mordit les lèvres.

— Ah ! murmura-t-il avec amertume, il s'est exprimé aussi nettement ? Et vous ne me disiez pas cela ? Vous êtes singulier ! Il faut vous arracher les paroles de la bouche. Eh bien, oui, La Fresnais, voilà la justice des hommes : Dubrac sera sous-directeur, et moi, je croupirai dans la *chefferie !*

— Oh ! repartit Désiré La Fresnais avec un étrange sourire, M. Dubrac n'est pas encore nommé et il ne le sera que si vous renoncez à la lutte !

— Et comment pourrais-je lutter ? Je n'ai d'autres titres que mes services, moi ! Je ne suis protégé par aucun personnage influent ; tandis que Dubrac, fortement appuyé par le directeur général, chaudement recommandé par le secrétariat, sera certainement le candidat du ministre.

— A moins pourtant, insinua La Fresnais, que le ministre ne reconnaisse l'impossibilité de donner à M. Dubrac un fauteuil de sous-directeur.

— De quelle impossibilité parlez-vous ?

— Je ne dis pas que le ministre soit actuellement persuadé de l'inaptitude de M. Dubrac, ni que cette inaptitude existe en ce moment.

— Mon cher, interrompit sèchement Perceval, je n'aime pas les énigmes. Expliquez-vous !.

— Je vous demanderai donc la permission de parler plus nettement et de vous dire toute ma pensée. A l'heure qu'il est M. Dubrac est un candidat très acceptable et on n'a rien à objecter contre lui. Mais il pourrait surgir tel événement qui le rendît impossible comme sous-directeur et qui fermât la bouche à ses protecteurs eux-mêmes.

— Hein ? Perceval sursauta dans son fauteuil et fixa lentement son regard clair sur les yeux de son interlocuteur :

— A quel événement faites-vous allusion et qui pourrait le faire surgir ?

— Moi, monsieur Perceval, répondit La Fresnais, assourdissant sa voix et démasquant résolument ses batteries. Promettez-moi de me faire nommer sous-chef le jour où vous serez sous-directeur, et je vous promets en retour de faire naître certains incidents qui forceront le ministre à écarter la candidature de M. Dubrac.

— Ah ! ça, reprit le chef interloqué, vous vous exprimez avec une assurance qui me confond. Auriez-vous réellement le moyen d'influencer les décisions du ministre ! Et ce moyen est-il honnête ? est-il avouable ?

— Honnête ? répéta La Fresnais, qui baissa les yeux, cela dépend du point de vue auquel on se place. Je vous répondrai, en me servant d'une locution vulgaire, qu'on ne confectionne pas une omelette sans casser des œufs. Tout ce que je puis vous dire...

— Non, ne me dites rien, interrompit précipitamment Perceval avec un beau geste indigné ; Dubrac est mon concurrent, mais il a toute mon affectueuse estime et je veux le combattre loyalement, à visage découvert. Du moment où le moyen dont vous me parlez a quelque chose de clandestin et d'équivoque, je ne veux pas le connaître !

— Vous ne le connaîtrez pas, répliqua doucereusement le rédacteur. J'aime mieux cela, monsieur ! De cette façon je vous rendrai le double service de vous débarrasser de votre rival et de vous épargner d'honorables scrupules. Tout ce que je vous demande, c'est de me promettre que le jour où l'éventualité en question se sera réalisée, votre premier acte comme sous-directeur sera d'obtenir pour moi un emploi de sous-chef.

Il y eut un moment de silence pendant lequel Perceval scruta sévèrement la physionomie de son protégé, puis se levant :

— Mon cher ami, répondit-il, vous savez trop bien quel intérêt je vous porte pour douter de mes bonnes dispositions : si, par impossible, je deviens sous-directeur, vous pouvez compter que je ne vous oublierai pas.

— Ainsi, c'est entendu ? murmura La Fresnais ; j'ai votre parole, monsieur, et je puis agir ?

— Un instant ! repartit précipitamment Perceval ; il est entendu aussi que je vous laisse toute la responsabilité de ce que vous entreprendrez. Vous vous engagez à ne point mêler mon nom à vos agissements ?

— Soyez tranquille, je prends tout sur moi, et lorsque la candidature de M. Dubrac sera écartée, vous n'aurez qu'à remercier un hasard... providentiel. Seulement, comme il faut toujours s'aider un peu soi-même, afin que le ciel vous aide à son tour, pendant que j'agirai de mon côté, peut-être jugerez-vous à propos, monsieur Perceval, d'agir du vôtre, afin que votre nom arrive tout naturellement sous la plume du ministre, lorsqu'il aura biffé celui de M. Dubrac.

— Ceci est mon affaire, dit gravement le chef des Instances en reprenant ses manières *boutonnées*. Au revoir, monsieur, je vous le répète : je ne sais rien et je n'autorise rien !

(*A suivre*)